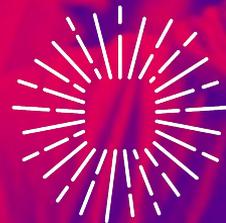


Présentation Pass Culture

pass
Culture



Une politique culturelle publique

Le pass Culture porte l'empreinte d'un **Grand Projet d'État**, avec une ambition forte et des moyens importants **en direction de la jeunesse d'une part, du secteur culturel d'autre part.**

La SAS pass Culture porte et développe le projet sous la tutelle directe du **ministère de la Culture.**



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**pass
Culture** 

Objectifs

- Renforcer et diversifier les pratiques culturelles des jeunes.
- Mettre à disposition des acteurs culturels une plateforme de mise en valeur de leurs propositions et de lien avec ce public.

Le pass Culture en quelques mots ?

... utilisable pendant **2 ans**...

Une application géolocalisée...

disponible sur smartphone, tablette et ordinateur

... offrant un **crédit virtuel de 300€**...



... destinée aux jeunes de **18 ans**

qu'ils soient scolarisés ou non

... pour profiter de **toutes les offres culturelles près de chez eux ou plus loin !**

Des offres **gratuites et payantes**, pensées et sélectionnées **pour les jeunes majeures, réservables en un clic** via l'application !

Le périmètre des offres éligibles au Pass Culture

visites



de musées, de lieux historiques, de centres d'art... chantiers de fouilles

rencontres



avec les artistes, conférences, dédicaces, répétitions de spectacles, découvertes des métiers...

cours et ateliers



de danse, de théâtre, de musique, de chant, de dessin...

places et abonnements



de spectacle vivant, de cinéma, de concert, de médiathèque, de festivals...

biens matériels



livres, BD, DVD, disques, vinyles, oeuvres d'art, instruments de musique...

biens numériques



jeux vidéo et musique en ligne, SVOD et ebooks, abonnements à la presse en ligne

A partir de janvier 2022

L'extension du pass Culture aux 15-17 ans :

Combien ?

- 17 ans : 30€
- 16 ans : 30€
- 15 ans : 20€

Quand ?

- 17 ans : 10 janvier 2022
- 16 ans : 20 janvier 2022
- 15 ans : 31 janvier 2022

Un pass Culture EAC en partenariat avec l'Education Nationale :

Combien ?

- 4^e et 3^e : 25€ par élève (**16,7 euros** au 1^{er} janvier 2022*) ;
- 2^{nde} : 30€ par élève (**20 euros** au 1^{er} janvier 2022*) ;
- 1^{re} et T^{ale} : 20€ par élève (**13,3 euros** au 1^{er} janvier 2022*).

Quand ?

- début janvier pour tous les EPLE et les établissements de l'enseignement privé sous contrat
- mars pour les établissements des ministères des Armées, de l'Agriculture et de la Mer.

Qui est éligible au pass Culture ?

Les acteurs culturels

→ Pour le volet individuel :

Toute personne morale ayant son siège social en France (**SIREN**) proposant au moins une activité éligible peut s'inscrire via **l'espace pro** : <https://passculture.pro>

Par exemple : les collectivités, établissements publics, associations, entreprises culturelles...

→ Pour le volet collectif :

Seules les structures partenaires des académies sont éligibles au premier trimestre 2022 (acteurs culturels inscrits sur la **base Adage**). Les autres le seront progressivement au printemps 2022.

Les jeunes

Résidant en France depuis au moins 1 an, ils créent un compte :

→ **à 15, 16 ou 17 ans** à partir d'ÉduConnect, vérification de document d'identité ou via Démarches Simplifiées ;

→ **à 18 ans**, via la vérification de documents d'identité. Le crédit est valable 2 ans à compter de la date d'activation.

Les établissements scolaires

Professeurs et chefs d'établissements

→ des collèges et lycées du territoire national
→ réservent des propositions culturelles *via* la plateforme ADAGE.

Quelques chiffres en région PACA

60 251

Nombre de bénéficiaires actuels

74,0%

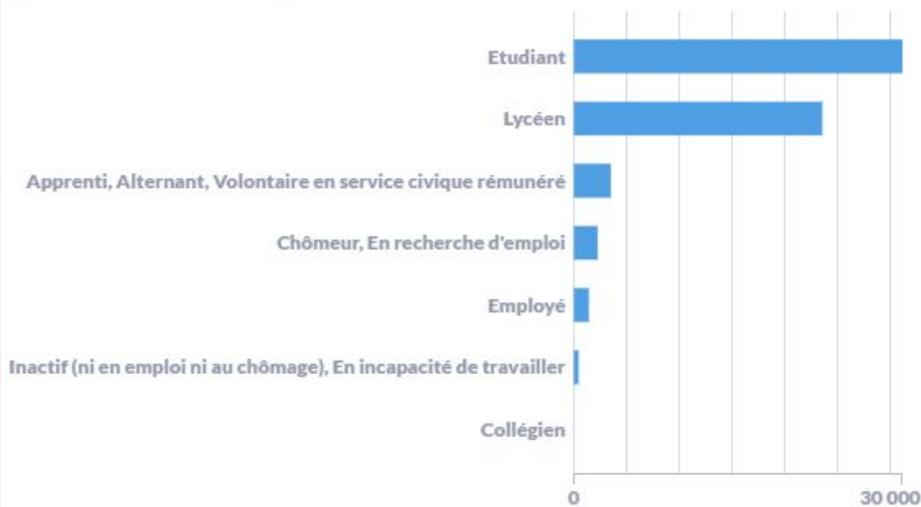
Taux d'utilisation

847

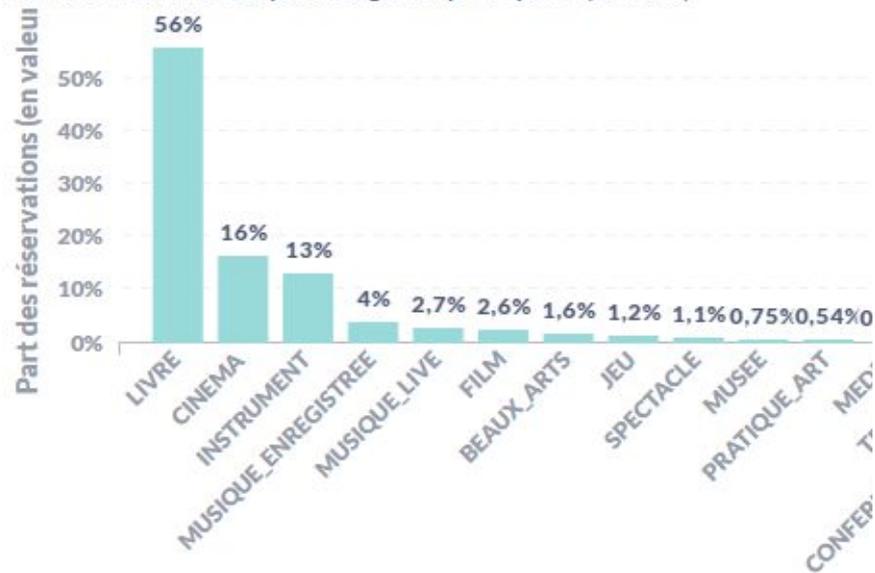
Nombre de lieux physiques

595 485

Nombre de réservations



Part des réservations par catégories principales (en euro)

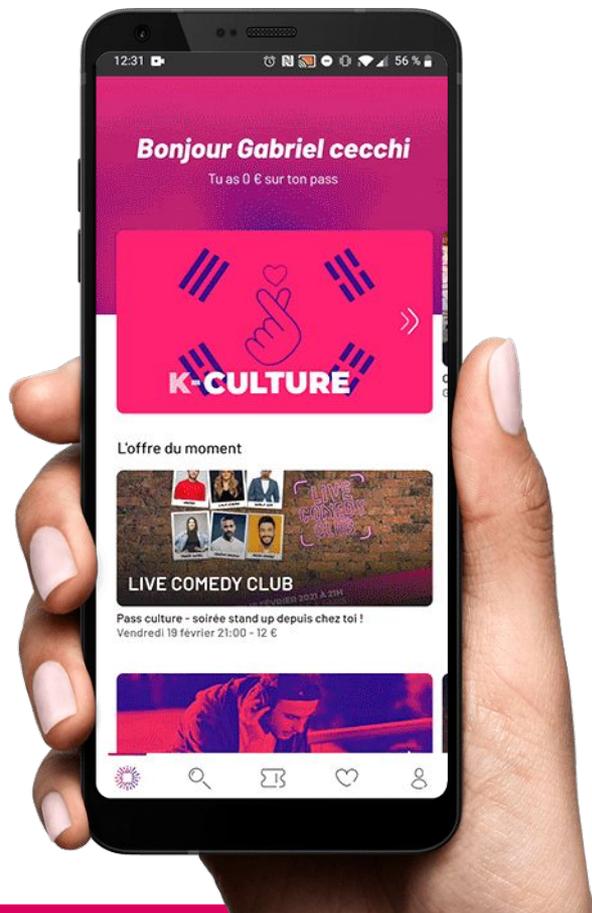


Pour les jeunes

<https://app.passculture.beta.gouv.fr/accueil>

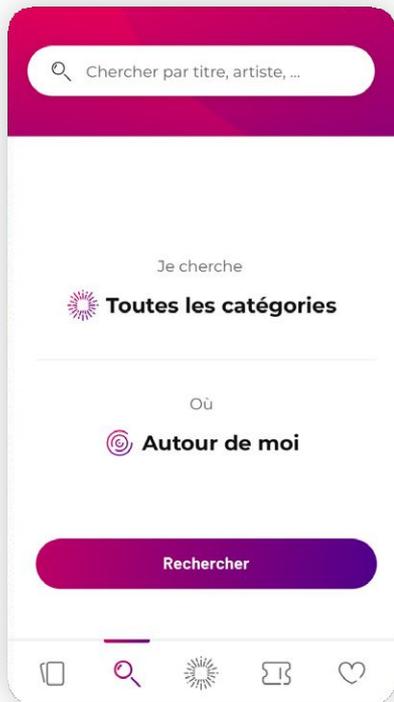
L'application côté jeune

Une **application**
disponible en ligne et sur
les Stores



**Un outil simple à prendre
en main, complet et
pratique.**

Rechercher des offres



Réserver une offre



Les Arpenteurs, Paris

One Piece - Tome 61

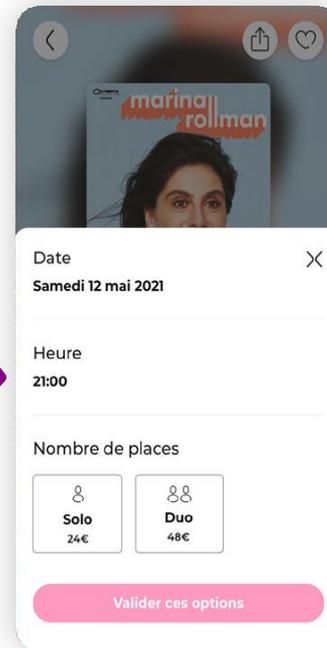
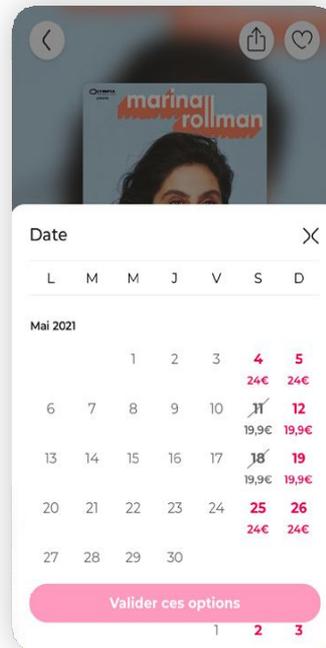
Livre papier

13,99 €

Deux ans après la guerre au sommet, chacun des compagnons de Luffy a subi un entraînement spécifique et est dorénavant plus fort. Tous se retrouvent tous sur l'île des Sabaody pour continuer leur aventure sur Grand Line. Les aventures de la recherche du One Piece continuent !!

[voir plus >](#)

Où ?



De la réservation au remboursement...

- 1 Le bénéficiaire réserve une offre, l'opérateur culturel reçoit un **mail de réservation**



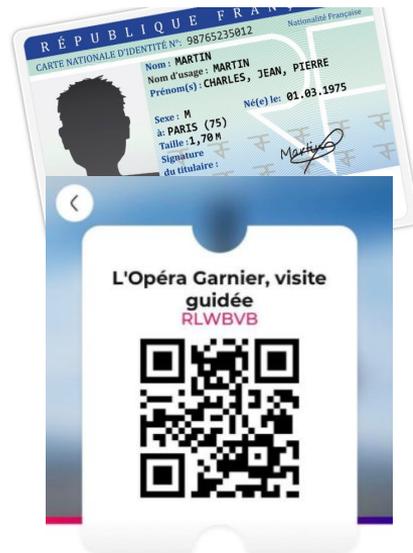
Nouvelle réservation pour Pink Floyd & Syd Barret, la croisée des destins !

Cher partenaire du pass Culture,

Félicitations, un utilisateur vient de réserver l'une de vos offres !

Offre : [Pink Floyd & Syd Barret, la croisée des destins](#)

- 2 Le bénéficiaire vous présente sa **réservation** et sa pièce d'identité



Tu dois présenter ta carte d'identité et ce code de 6 caractères pour profiter de ta réservation ! N'oublie pas que tu n'as pas le droit de le revendre ou le céder.

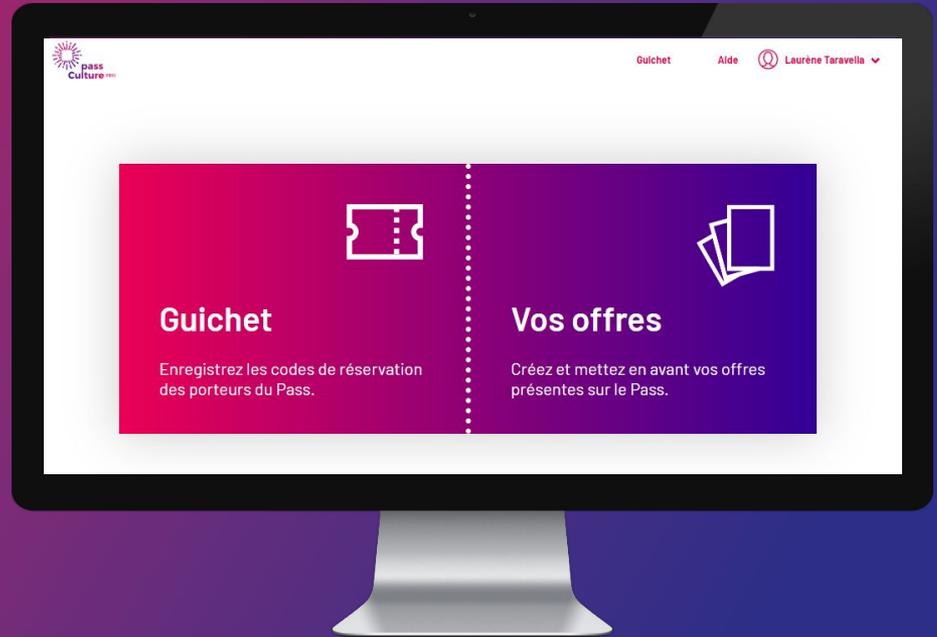
Ma réservation

👤 ballet vincent

📅 Le 26 mai 2021 à 14h00

📍 OPERA GARNIER, Paris

Le portail pro “pC pro”



<https://passculture.pro/>

Créez un compte pour votre structure juridique

Une collectivité, un établissement public, une association, une entreprise... peuvent créer un compte sur le pass Culture, s'ils possèdent un SIREN et qu'ils sont situés en France.



Créer votre compte professionnel

Merci de compléter les champs suivants pour créer votre compte.

Nous vous invitons à prendre connaissance des modalités de fonctionnement avant de renseigner les champs suivants.

- [Fonctionnement du pass Culture pro](#)
- [Consulter notre centre d'aide](#)

* Champs obligatoires

Adresse e-mail*...pour se connecter et récupérer son mot de passe en cas d'oubli

nom@exemple.fr

Mot de passe*...pour se connecter

Mon mot de passe

Nom*

Mon nom

Prénom*

Mon prénom

Téléphone*...utilisé uniquement par l'équipe du pass Culture

Mon numéro de téléphone

SIREN*...de la structure que vous représentez

123 456 789

J'accepte d'être contacté par e-mail pour donner mon avis sur le pass Culture*

En cliquant sur Créer mon compte, vous acceptez nos [Conditions Générales d'Utilisation](#) ainsi que notre [Charte des Données Personnelles](#). Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, ou répondre à toute autre question, [contactez notre support](#).

[J'ai déjà un compte](#)

[Créer mon compte](#)

Place à la démo !

L'offre est remontée en temps quasi réel sur ADAGE



Etablissement ▾

Recensement ▾

Monter son projet

Ressources ▾

Mon compte

COMPTE TEST ▾

RÉDACTEUR DE PROJET - CLG JEAN LE COUTALLER - LORIENT ▾

DECONNEXION



Rechercher une offre

Nom de l'offre, du lieu ou de la catégorie (films, visites, conférences, spectacles, cours, musique)

Rechercher



À la découverte de la grande galerie de l'évolution

pré-réserver

Jardin de plantes, 57 rue Cuvier, 75005 Paris

 Visite découverte  13/12/2021 à 14:30  60 max  400 €  Multi-niveaux 

Durant cette visite, les enfants, accompagnés par un animateur scientifique, mènent une enquête qui mêle l'observation et la comparaison des animaux du milieu marin et de la savane africaine. Un animateur scientifique, mènent une enquête qui mêle l'observation et la comparaison des animaux du milieu marin et de la savane africaine.

✓ [en savoir plus](#)

Informations importantes à retenir

Une offre collective :

- est systématiquement **datée** (offre événement) ;
- n'est (pré)réservable qu'une fois, **par 1 seul établissement** scolaire sur ADAGE.
Mais vous pouvez créer autant d'offres que vous le souhaitez
- a **1 prix forfaitaire** défini par l'acteur culturel ;
- **n'a pas de limite sur le prix** ;
- doit **impérativement être confirmée par le chef d'établissement** ;
- est annulable par le chef d'établissement jusqu'à 15 jours avant la date de l'événement.
- vous est remboursée en intégralité dans un délais de 30 jours.

4 Remboursement :
tous les 15 jours



**RIB de l'acteur
culturel**

Les offres numériques ne font pas l'objet de remboursement.

BAREME POUR LES OFFRES INDIVIDUELLES :

Seules les offres dont la réservation a été validée ouvrent droit à un remboursement, total ou partiel, selon le barème suivant (par année civile et par établissement) :

- jusqu'à 20 000 € par an : 100 % du tarif de l'offre réservée
- de 20 000 € à 40 000 € par an : 95 % du tarif de l'offre réservée
- de 40 000 € à 150 000 € par an : 92% du tarif de l'offre réservée
- au-delà de 150 000 € par an : 90 % du tarif de l'offre réservée

Les livres ne sont concernés que par les 2 premiers barèmes.

Chargée de Développement Région PACA & Corse

Roseline Faliph

roseline.faliph@passculture.app / sudpaca@passculture.app

06 08 57 32 80



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

